



LE THEIL DE BRETAGNE

# INFOS LE THEIL

retrouvez toutes vos informations sur [www.leteildebretagne.fr](http://www.leteildebretagne.fr)  
Rejoignez-nous sur Facebook



n° 243  
JUILLET  
2019

**LE THEIL-DE-BRETAGNE**  
**FORUM**  
**des**  
**ASSOCIATIONS**  
**Samedi 31 Août 2019**

avec la participation de nombreuses associations theillaises :

- A Fond la Gym Club de la Joie
- APEL & OGEC du RPI Coësmes/Le Theil
- Chemins et Randonnées
- La Gaule Theillaise L'Atelier Floral
- Comité des Fêtes Le Pays fait son Jardin
- Essé/Le Theil Football Club

et d'associations des communes voisines :

- Jogging Club Retiers
- Judo Club Retiers
- Hand Ball Pays de la Roche aux Fées
- Croq'Vacances Union Cyclotourisme Retiers
- etc...

**de 10h à 13h**  
**Salle Communale**

**EDITO**

## 2eme FORUM DES ASSOCIATIONS – samedi 31 AOUT 2019 de 10h à 13h - salle communale

Avec la participation de nombreuses associations theillaises : A Fond la Gym, Club de la Joie, APEL & OGEC du RPI Coësmes/Le Theil, Chemins et Randonnées Retiers/Le Theil, La Gaule Theillaise, l'Atelier Floral, Comité des Fêtes, Le Pays fait son Jardin, Essé/Le Theil Football Club, Amicale de l'Ecole Publique et associations sportives des communes voisines : Basket Retiers, Croq'Vacances, Hand Ball Pays de la Roche aux Fées, Janzé Athlétisme, Jogging Club Retiers, Judo Club Retiers, Union Cyclo Tourisme Retiers

**Enfants, Jeunes, venez découvrir des disciplines sportives !**  
**Parents, venez inscrire ou renouveler les adhésions de vos enfants !**  
**Theillaises, Theillais, venez découvrir la diversité et la richesse de ces structures bénévoles !**

D'avance, merci pour votre présence, Geneviève Ferré

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 mai 2019

Urbanisme. Modification simplifiée n° 4 du Plan Local d'Urbanisme portant sur la modification de l'Orientation d'Aménagement et de programmation (OAP) sur le secteur de la Huberdière en ce qui concerne les accès du secteur en autorisant la desserte routière par l'Allée de la Motte (dans les deux sens), l'accès par l'Allée des Tilleuls restant identique à l'OAP approuvée : modalités de la concertation. Le Conseil Municipal du Theil de Bretagne, après vote : 11 voix "pour", 7 voix "contre" et 1 vote blanc, décide à la majorité d'accepter les modalités de la concertation présentées, à savoir :

- mise à disposition du public du dossier auquel seront joints les avis des personnes publiques associées et d'un registre pour permettre de recueillir les observations et suggestions pendant une durée de 31 jours aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

- un affichage en Mairie (intérieur et extérieur) sera réalisé au moins 8 jours avant la mise à disposition et pendant toute la durée de la mise à disposition.

- publication d'un avis dans la rubrique d'annonces légales Ouest-France diffusé dans le département au moins 8 jours avant la mise à disposition,

- Les dates de mise à disposition seront diffusées dans la lettre d'information municipale mensuelle Infos-Le Theil et sur le site internet de la Commune au moins 8 jours avant la mise à disposition.

- Il est précisé : le dossier de modification simplifiée fera l'objet d'une approbation ultérieure du Conseil, après que celui-ci ait pris connaissance des avis et des observations du public.

Modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil : départ de la commune de Piré sur Seiche et intégration de la nouvelle commune de Piré-Chancé.

Le Conseil du Theil de Bretagne, après vote (2 abstentions) à l'unanimité des suffrages exprimés décide d'acter le départ de la commune de Piré-sur-Seiche du SIEFT et d'intégrer la nouvelle commune de Piré-Chancé au SIEFT.

Travaux de bâtiment et voirie : examen devis pour réfection des joints de pierre et de pavés. Le Conseil à l'unanimité, accepte les devis présentés par l'entreprise Franck Evin de Thourie, s'élevant globalement à 1 475 € ht soit 1 622.50 € ttc pour les travaux suivants : réfection des joints de pierre pour les marches de toutes les portes de l'Eglise et jointoiment des pavés des accès aux portes Est de l'Eglise (petite porte et sacristie) et de l'allée du centre socio-culturel vers le parking.

Eclairage public : horaires, coupures.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les modalités de fonctionnement de l'éclairage public des 5 postes couvrant l'agglomération, à savoir :

- Lundi au samedi, allumage matin à 6h00 et extinction soir à 22h00, sauf poste B (centre-bourg : rue des Ormeaux, Bellanger...) extinction à 1h00 le dimanche matin.

- Dimanche, allumage matin à 7h00 et extinction soir à 22h00.

- Nuit Noël et nuit St Sylvestre : éclairage toute la nuit.

- Pas d'éclairage public du 15 mai au 15 août.

Contrat pour mission de contrôle des prises d'incendie.

Le Conseil Municipal à l'unanimité confie la mission de contrôle des prises d'incendie à Véolia comprenant une visite tous les 3 ans des poteaux d'incendie avec vérification du fonctionnement de chaque appareil et de la conformité pour être raccordés aux équipements des pompiers et contrôle des caractéristiques de débit et pression, pour un montant de 55 € ht/poteau soit un coût global de de 1 595 € ht, 1 914 € ttc, pour les 29 poteaux existants à ce jour.

Droit de préemption urbain.

Examen de trois Déclarations d'Intention d'Aliéner : Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas préempter pour les biens situés : 16 rue des Primevères, parcelle ZL n° 286 ; 1 rue des Acacias, parcelle A n° 975 ; 11 boulevard de la Gare, parcelle A n° 1044.

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 juin 2019

Travaux d'extension de l'atelier municipal : avenant n° 1 au marché pour le lot n° 3 "couverture, bardage métallique".

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise Bilheude pour des travaux supplémentaires correspondant au remplacement des tôles translucides pour 1 800 € ht et des travaux en moins pur 730 € ht et l'avenant n° 1 s'y rapportant s'élevant à 1 070 € ht soit 1 284 € ttc.

Extension du cimetière. Choix d'un prestataire pour la mission de coordination SPS. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la proposition la moins-disante de la Sté BTP Consultants de Chartres de Bretagne s'élevant à 1 520 € ht soit 1 824 € ttc pour la mission de coordination de la sécurité et protection de la santé.

Eglise : synchronisation du cadran extérieur avec l'horloge. Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord sur le devis de l'entreprise Biard-Roy de Villedieu-Les-Poêles pour la fourniture et l'installation d'une horloge-mère et d'un récepteur permettant la synchronisation du cadran extérieur avec l'horloge placée dans la sacristie, pour 1 415 € ht soit 1 698 € ttc.

Convention mission assistance du Département aux petites communes pour création aire de manœuvre et parking au stade. Le Conseil Municipal à l'unanimité valide une mission d'assistance en ingénierie publique qui sera assurée par la SPL (Sté publique Locale de Construction Publique d'Ille et Vilaine) pour un montant total de 4 536 € ttc (correspondant à 9 demi-journées) pris en charge à 80 % par le Département, soit une somme de 907.20 € ttc restant à charge de la commune.

Droit de préemption urbain. Examen d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner un bien situé 7 rue Robert Bellanger.

Le Conseil à l'unanimité décide de ne pas préempter ce bien.

Tarifs des services périscolaires : Le Conseil Municipal décide de reconduire pour l'année 2019-2020 les tarifs appliqués actuellement au restaurant et à la garderie scolaires, à savoir : restaurant : prix du repas (maternelle et primaire) : 4 € ; garderie : le matin, enfant déposé avant 8 h : 1.60 € ; le matin, enfant, déposé à partir de 8 h : 1.40 € ; le soir jusqu'à 18h15 (avec goûter) : 1.85 € ; le soir supplément après 18h15 : 0.95 €

Rentrée scolaire 2019-2020 à l'Ecole Publique : point sur les effectifs et temps de travail du deuxième poste d'Atsem :

Compte-tenu des effectifs prévus à la rentrée pour la 2<sup>ème</sup> classe de maternelle (8 MS et 7 GS), sur proposition de la commission "vie scolaire", le Conseil à l'unanimité décide de reconduire pour l'année scolaire 2019-2020 le dispositif mis en place pour l'année 2018-2019, à savoir : présence d'un agent remplissant les fonctions d'atsem le matin de 8h45 à 12h dans la classe de MS-GS (lundi, mardi, jeudi et vendredi) ; précise que l'agent sera également chargé du ménage des locaux scolaires (avec l'atsem en place dans la classe de TPS-PS).

- demande de prise en charge de frais de transports pour les activités sportives proposées par l'Office des Sports, choix des classes concernées par la fréquentation piscine.

Sur proposition de la commission "vie scolaire", le Conseil Municipal décide à l'unanimité : d'attribuer à compter de l'année scolaire 2019-2020 une subvention de 800 € par an (maximum) sur justificatifs pour la prise en charge des frais de transports occasionnés par des activités sportives ; de prendre en charge le transport et les séances de piscine uniquement pour les enfants du primaire (enseignement obligatoire), du CP au CM2, à compter de l'année scolaire 2019-2020.

Mise en place d'un parcours historique dans le centre-bourg : modification du coût du projet.

Par délibération du 3/12/2018 le Conseil Municipal avait validé le projet de parcours historique pour la mise en place de 7 pupitres et 3 supports muraux, la commission communication ayant fait évoluer le projet vers 8 pupitres et 2 supports muraux, le Conseil Municipal à l'unanimité valide le nouveau devis s'élevant à 3 335 € ht soit 4 002 € ttc (soit une dépense supplémentaire de 82.50 € ht).

### CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil Municipal, **lundi 1er juillet 2019 à 20h30**, à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

### JOURNEES DU PATRIMOINE LE THEIL - SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Date à retenir : **Le samedi 14 septembre**, des animations seront organisées au Theil : Concert à La Chapelle de Beauvais à 18h30, Expositions au Centre Culturel et à l'Eglise. Plus d'informations dans Infos Le Theil de septembre.

### FLEURISSEMENT 2019

#### SUR LE THEME « LA CAMPAGNE S'INVITE A LA VILLE »

Venez découvrir les bottes, les roundballers de paille colorés, qui donnent une allure de fête à nos entrées de bourg, et dans lesquelles des coloquintes viendront bientôt les égayer. Encore un peu de patience... Merci aux agents pour leur aide.  
Geneviève Ferré

### Le SITE INTERNET COMMUNAL « a fait peau neuve » !

Peut-être avez-vous déjà découvert l'évolution du site internet communal. Il est désormais « responsive design », une conception web offrant une expérience de lecture et de navigation optimales pour l'utilisateur quelle que soit sa gamme d'appareils (téléphones mobiles, tablettes, ordinateurs de bureau). N'hésitez pas à le consulter régulièrement, pour les informations, l'agenda, ou adresser un courriel. Bonne navigation. La commission Communication : G. Ferré, MA. Boué, L. Robert, P. Peltier, E. Gendreau et Y. Bienassis.

### SERVICES PERISCOLAIRES

Vous venez de recevoir les documents pour inscrire ou réinscrire vos enfants aux services périscolaires. N'oubliez pas de déposer à la mairie, dans le délai indiqué, les fiches d'inscription. Tout retard entraînera une pénalité de retard d'un montant de 20 €.

### RESTAURANT SCOLAIRE - NOUVEAU

A l'attention des nouvelles familles dont les enfants sont inscrits au Restaurant Scolaire. La responsable du service ainsi que les membres de la commission Vie Scolaire vous proposent le **samedi 7 septembre 2019 de 10 h à 12 h** la visite du lieu de préparation des repas et des salles de restaurant où est servi le déjeuner de votre enfant. Une collation vous sera offerte à l'issue de cette visite.

### FRELONS ASIATIQUES

Si un nid de frelons asiatiques est repéré avec certitude : appelez directement la plateforme téléphonique de la FGDON35 au 02.23.48.26.32 pour déclencher l'intervention (le coût de destruction est pris en charge par Roche aux Fées Communauté)

Si vous n'êtes pas certain qu'il s'agisse d'un nid de frelon asiatique : contacter un référent communal ; Jean-Louis Cocault, Adjoint à la Voirie au 06.31.23.81.96 ou Eric Henry, responsable du service technique au 06.30.34.26.46.

Attention : si il s'agit d'un nid de frelon commun, Roche aux Fées communauté ne prendra pas en charge l'intervention.

### NIDS DE GUEPES, FRELONS COMMUNS, ABEILLES...

En cas de danger imminent, les pompiers peuvent intervenir. Appelez le **18** : toute intervention effectuée par les pompiers ne constituant pas un danger immédiat sera facturée.

En l'absence de danger immédiat, contacter un prestataire privé : HYNERA ENVIRONNEMENT au 02 99 00 62 35.

Pour les nids d'abeilles, contacter les apiculteurs.

### SPORT DANS TA COMMUNE - TCHOUKBALL ET SPORTS COLLECTIFS

Activités le **jeudi 18 juillet de 14h00 à 16h00** au stade André Hoisnard. Ouvertes aux enfants âgés de 8 à 12 ans (2007-2011). Accueil des enfants à partir de 14h00, fin d'activité 16h00. Coût 3 €. (Prévoir une tenue de sport, casquette, crème solaire et bouteille d'eau). **Inscription auprès de la mairie avant le vendredi 12 juillet 2019**, autorisation parentale à compléter + règlement par chèque à l'ordre de l'Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées.

Renseignement : 07 50 47 46 36 ou 06 45 66 94 31 – [maxime.betton@osprf.asso.fr](mailto:maxime.betton@osprf.asso.fr) ou [contact@osprf.asso.fr](mailto:contact@osprf.asso.fr)

**HORAIRES DE LA MAIRIE** : tous les matins de 8h30 à 12h30 et le lundi après-midi de 13h30 à 18h30. Tel. 02 99 47 74 07

**Fermée le samedi matin en juillet et août.**

**Exceptionnellement la mairie sera fermée le vendredi 16 août**

**Il n'y aura pas d'Infos Le Theil en août**

### AGENDA JUILLET

**Lundi 1<sup>er</sup>** : Concours de palets – Club de la Joie

### L'ATELIER FLORAL

#### Inscriptions saison 2019-2020

Vous êtes passionnées de fleurs, alors venez nous rejoindre.

**Reprise des cours le mardi 10 septembre 2019.**

**Thème « Arc en ciel ».** Cours animés par Nathalie Hupel un mardi par mois, soit l'après-midi à 14h, soit le soir à 20h30 salle André Hoisnard (terrain des sports). Cotisation : 55 €.

Renseignement & inscription dès maintenant : Martine Savouré – Présidente : 02 99 47 76 87. Christèle Thomas : Trésorière : 02 99 47 76 35 ou par mail : [atelierfloral.letheil@gmail.com](mailto:atelierfloral.letheil@gmail.com)

### A LOUER MAISONS ESPACIL

Maisons individuelles type 3, rue des Primevères et rue des Croisettes. Renseignement à la Mairie 02 99 47 74 07

### Association CHEMINS ET RANDONNEES RETIERS-LE THEIL

Pas de randonnée organisée en juillet et août.

**Rendez-vous le 31 août au Forum des Associations du Theil.**

### STAGE DE DECOUVERTES ET D'ACTIVITES

Du mardi 9 au vendredi 12 Juillet, sur les sites naturels de l'Étang de la Forge à Martigné-Ferchaud et de la forêt du Theil-de-Bretagne, le réseau des Espaces Jeunes, coordonné par Roche aux Fées Communauté, propose un stage de découvertes et d'activités de pleine nature aux jeunes de 11 à 17 ans. **Sur inscription obligatoire** : un transport est prévu à partir des communes vers les lieux de stage. Pique-niques à prévoir pour les midis. GRATUIT hors adhésions Espaces Jeunes.

[www.cc-rocheauxfees.fr](http://www.cc-rocheauxfees.fr),

Contact : Marine Raguet 06 45 61 84 84 - [pjm.raguet@ccprf.fr](mailto:pjm.raguet@ccprf.fr)

### CANICULE, FORTES CHALEURS

#### Adoptez les bons réflexes

Boire régulièrement de l'eau, mouiller son corps et se ventiler, manger en quantité suffisante, fermer les volets le jour, ne pas boire d'alcool, éviter les efforts physiques, donner et prendre des nouvelles des proches. En cas de malaise appeler le 15. Infos : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/canicule/outils.asp>

### PROTEGEONS NOS FORETS

Ne fumez pas en forêt ; n'allumez pas de feu (même avec des précautions) ; ne jetez jamais de mégots ; respectez les interdictions d'accès dans certains massifs boisés. Si vous êtes témoin d'un début d'incendie prévenez le 18 ou le 112 numéro européen et essayez de localiser le feu.

### UN ARCHITECTE CONSEIL A PROXIMITE DE CHEZ VOUS

Un projet de rénovation, de construction ? Besoin de l'avis d'un architecte ?

Pascal Lesourd, architecte conseiller du Département d'Ille-et-Vilaine, vous accompagne sur rendez-vous, lors de permanences dans les Mairies. Il apporte un conseil gratuit, pour des demandes variées telles que du conseil sur des travaux d'agencement, sur un choix de matériaux, le plan de masse de sa future habitation... Ou encore, comment rendre plus sain son logement, demander un avis sur un dossier de permis de construire - notamment en secteur protégé par les Bâtiments de France... ? Sur Roche aux Fées Communauté, 3 mairies accueillent ces permanences : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud, une fois par mois. Les rendez-vous sont à prendre directement auprès de ces mairies.

Et pour connaître les possibilités de financement de votre projet, le service Habitat de Roche aux Fées Communauté reste votre interlocuteur privilégié.

Tout savoir sur l'habitat : [www.habitat-rocheauxfees.fr](http://www.habitat-rocheauxfees.fr)

### Le SMICTOM aide mon association

Chaque année, le SMICTOM aide financièrement les associations qui mettent en place des actions pour réduire leurs déchets : achat de gobelets réutilisables, de gourdes, sensibilisation via des ateliers, des animations... Pour en savoir plus : [communication@smictom-sudest35.fr](mailto:communication@smictom-sudest35.fr)

**Le 21 septembre**: World Cleanup Day: journée mondiale du nettoyage de la planète. Pour en savoir plus : [www.worldcleanupday.fr](http://www.worldcleanupday.fr)

### ANIMATIONS AU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES

De nombreuses animations vous sont proposées pendant l'été au Pays de la Roche aux Fées. Programme et Infos : [info.tourisme@ccprf.fr](mailto:info.tourisme@ccprf.fr) – [www.cc-rocheauxfees.fr](http://www.cc-rocheauxfees.fr)

Parution le lundi 1er juillet 2019  
Pour Infos-Le Theil n° 244 articles à déposer pour le **15/08/2019** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué  
Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat  
Mairie Tél. 02.99.47.74.07

[mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr](mailto:mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr) - Tirage 660 exemplaires.

